

L'Action de Wallonie-Bruxelles International en faveur de la langue française

Fabienne Reuter
Déléguée Wallonie-Bruxelles en Roumanie



Synergies Roumanie n° 4 - 2009 pp. 19-20

Le soutien à l'enseignement du français à l'étranger constitue un axe fort de l'action internationale des Gouvernements de la Communauté française de Belgique et de la Région wallonne, « Wallonie-Bruxelles », développée par leur Ministère des relations internationales : WBI. Il convient de signaler que, hormis la France, la Communauté française de Belgique est la seule à consacrer des moyens importants au service d'une stratégie à long terme dans ce domaine.

Les principales modalités de cette action sont les suivantes :

- L'envoi d'assistants de langues en Allemagne, Autriche, Italie, Espagne, Pays-Bas et Royaume-Uni ;
- L'envoi de lecteurs dans les établissements d'enseignement supérieur, en Allemagne^{*1}, Azerbaïdjan^{**2}, Brésil, Bulgarie, Chili, Chine, Croatie, Espagne*, Estonie, Hongrie, Israël, Italie³ (Val d'Aoste), Lituanie, Macédoine, Moldavie**, Pologne, Rép. Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni (Ecosse), Russie, Serbie, Slovaquie, Slovénie, et en Turquie ;
- Le rôle du lecteur, outre l'enseignement de la langue française, est de promouvoir « Wallonie-Bruxelles », notamment sur les plans culturel, scientifique et académique (en particulier les universités et Hautes Ecoles de Wallonie-Bruxelles) ;
- La nomination de la directrice des études au sein de l'IFAG à Sofia (Institut francophone d'administration et de gestion) ;
- L'envoi de formateurs (12 postes) dans des lycées bilingues d'Europe centrale dans un contexte d'immersion. Ils enseignent non seulement la langue française mais également d'autres disciplines, en français (pays concernés : Hongrie, Pologne, République tchèque, Slovaquie) ;
- L'envoi de formateurs dans les écoles de Louisiane ;
- Le soutien à plusieurs filières francophones dans l'enseignement supérieur à l'étranger ;
- L'octroi de bourses d'été, de recherche ou de spécialisation à des professeurs de français étrangers ;
- Le soutien aux coopérations entre associations de professeurs de français ;
- L'envoi de bibliothèques d'ouvrages littéraires ou scientifiques à des établissements étrangers.

Un axe fort : Francophonie et construction européenne

Le plurilinguisme des institutions européennes

L'avenir du français se joue également à Bruxelles. Parallèlement à son action multilatérale au sein de la Francophonie, Wallonie-Bruxelles poursuit ainsi plusieurs initiatives visant à renforcer la présence du français dans les pays partenaires comme dans les institutions européennes. Dans ce domaine, une concertation stratégique intervient avec le Ministère français des affaires étrangères, avec les autorités luxembourgeoises comme avec l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) dans le cadre du Plan d'action pour le renforcement du français dans les institutions européennes.

En 2008, les partenaires du Plan d'action pour le français dans les institutions européennes ont signé 5 nouveaux Mémorandums visant à former au français des milliers de fonctionnaires et diplomates.

Le dernier Memorandum avec la Roumanie a été signé en mars 2007. Le Plan y est particulièrement dynamique. En partenariat avec l'Ambassade de France et le Ministère roumain des Affaires étrangères, la Délégation Wallonie-Bruxelles à Bucarest organise des séminaires thématiques à l'attention des fonctionnaires, afin de renforcer le lien francophonie - Union européenne. En complément des formations linguistiques assurées par la France, ces séminaires permettent de mieux connaître le fonctionnement des Institutions européennes, les mécanismes de décision et de financement, les modalités d'accès aux fonds structurels.

La Délégation Wallonie-Bruxelles en Roumanie s'emploie également, aux côtés de ses partenaires et des représentants de l'OIF et de l'AUF (Agence universitaire de la Francophonie), à promouvoir la langue française dans une approche résolument multilingue et basée sur la diversité culturelle. Dans cet esprit, des actions concrètes sont développées avec les partenaires et créateurs roumains afin de favoriser la présence des industries culturelles en français.

Notes

¹ L'astérisque signifie dans ce pays qu'il n'existe pas de poste rémunéré par WBI. Seule une convention de soutien pédagogique est signée avec l'établissement qui accueille un lecteur de WB.

² Le double astérisque signifie que le poste n'a pas été pourvu en 2009.

³ En Italie, fonctionnent trois types de postes : les lecteurs boursiers entièrement rémunérés par les universités, une convention de soutien pédagogique et un poste rémunéré par WBI (au Val d'Aoste).